



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
PERSONNEL ET ADMINISTRATION  
Comité du Personnel  
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 27 janvier 2009  
CLP Bruxelles/JLB/MDM/ak - D(2009) 3

**NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR C. CHENE  
DIRECTEUR GENERAL - DG ADMIN**

Concerne: dossier "amiante" du Berlaymont – statistiques "suicides et dépressions"

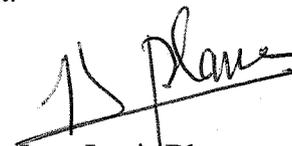
Dans le cadre du dossier "amiante" du bâtiment Berlaymont, la Commission avait décidé le 5 juillet 1995 d'organiser un dépistage destiné aux membres du Personnel ayant travaillé dans ce bâtiment pendant une durée de +/- 10 ans au cours de la période allant de 1967 à 1991, les collègues concernés par ce dépistage avaient ensuite la possibilité de se soumettre à des examens approfondis auprès des hôpitaux agréés par cette étude épidémiologique.

A l'époque, 563 candidats potentiels avaient été recensés, parmi lesquels 327 ont accepté de passer ces tests dont les résultats publiés par la DG ADMIN le 14 novembre 1998 devaient indiquer que 27 cas s'étaient révélés positifs (14 avérés + 13 à confirmer).

Le Comité Local du Personnel de Bruxelles est d'avis qu'il serait souhaitable de faire une mise à jour sur les maladies éventuellement causées par l'exposition à l'amiante parmi le personnel ayant travaillé dans le Berlaymont. Il ne s'agit pas seulement de faire un follow-up du "dépistage" effectué il y a quelques années, mais bien de proposer et faire une étude épidémiologique sérieuse de l'ensemble de la population potentiellement exposée.

Enfin, comme ce fut le cas à l'occasion d'une "étude pilote" menée en 1996, il serait bien entendu tout aussi souhaitable de confier cette tâche à une autorité indépendante afin d'assurer une analyse objective de la situation et éviter toute contestation des résultats.

Le Comité Local du Personnel souhaiterait aussi recevoir des informations concernant les statistiques du nombre de cas recensés de collègues en dépression/burn-out/tentatives de suicide et des mesures d'encadrement qui auraient été prises pour aider ces personnes. Nous vous saurions gré de nous donner ces chiffres également.

  
Jean-Louis Blanc  
Président

cc. CLP  
Membres du CSHT  
M. G. Fracchia (DG ADMIN/C/2)

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.  
Bureau: JII 7/233. Téléphone: ligne directe (32-2) 296.86.31.

E-mail: jean-louis.blanc@ec.europa.eu